



RCS : AMIENS

Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 70019

Numéro SIREN : 329 095 905

Nom ou dénomination : A et G LENNE

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2017 sous le numéro de dépôt B2017/007422

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE AMIENS

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/007422**
n° de gestion : **1984B70019**
n° SIREN : **329 095 905 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 01/12/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

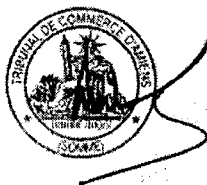
A et G LENNE - Société par actions simplifiée
41 rue Voltaire 80570 Dargnies -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

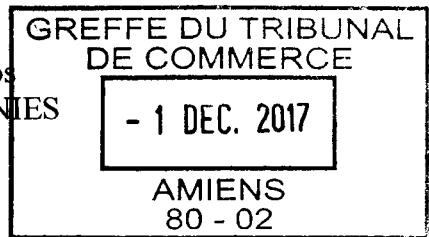
Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



340851

" A & G LENNE "
SAS au capital de 564.720 Euros
SIEGE SOCIAL : 80570 - DARGNIES
329.095.905 RCS AMIENS
==_==



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 12 JUIN 2017

-Proposition d'affectation du résultat-

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du directoire, l'assemblée générale, décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Origine

-Résultat de l'exercice : Bénéfice de 63.616,74 €

Affectation :

- Amortissement partiel des pertes antérieures qui se trouvent ramenées de – 635.435,37 euros à – 571.818,63 euros.

L'assemblée générale reconnaît, en outre, qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois précédents exercices.

ADOPTION

Cette résolution a été adoptée dans son intégralité suivant assemblée générale ordinaire annuelle du 12 Juin 2017

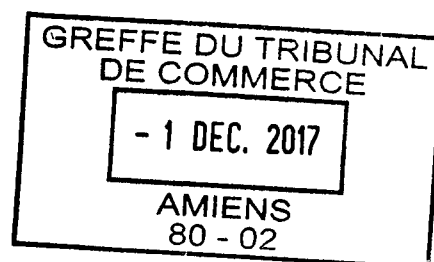
A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' and 'G' followed by a long horizontal stroke.



GREFFE

KPMG S.A.
Pôle Amiens Haute Picardie
Vallée des Vignes
7 avenue du Danemark
C.S. 49451
80094 Amiens Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)3.22.82.81.00
Télécopie : +33 (0)3.22.82.81.09
Site internet : www.kpmg.fr



A & G LENNE S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

A & G LENNE S.A.S.

41 rue Voltaire, 80570 Dargnies

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Pôle Amiens Haute Picardie
Vallée des Vignes
7 avenue du Danemark
C.S. 49451
80094 Amiens Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)3.22.82.81.00
Télécopie : +33 (0)3.22.82.81.09
Site internet : www.kpmg.fr

A & G LENNE S.A.S.

Siège social : 41 rue Voltaire, 80570 Dargnies
Capital social : €.564 720

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A & G LENNE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Amiens, le 30 mai 2017

KPMG S.A.



Fabien Lefebvre
Commissaire aux comptes

- 1 DEC. 2017

Bilan actif

AMIENS

80 - 02

Brut

Amortissements

Net

Dépréciations

31/12/2016

Net

31/12/2015

Capital souscrit non appelé

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de recherche et de développement

Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériel et outillage industriels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations (mise en équivalence)

Autres participations

Créances rattachées aux participations

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL ACTIF IMMOBILISE**Stocks et en-cours**

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes**Créances (3)**

Clients et comptes rattachés

Autres créances

Capital souscrit et appelé, non versé

Divers

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL ACTIF CIRCULANT

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Primes de remboursement des obligations

Ecart de conversion actif

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

410

Bilan passif

	31/12/2016	31/12/2015
Capital	564 720	564 720
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	56 472	56 472
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	396 988	396 988
Report à nouveau	-635 435	-503 166
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	63 617	-132 269
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	446 361	382 745
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	53 463	91 742
Emprunts et dettes financières diverses (3)	465 756	273 082
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 556	135 693
Dettes fiscales et sociales	106 430	124 782
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	410	410
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	795 616	625 708
Ecarts de conversion passif		
(1) Dont à plus d'un an (a)		13 883
(1) Dont à moins d'un an (a)	795 616	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	39 580	61 238
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	60 974	7 639	68 613	47 933
Production vendue (biens)	942 175	439 627	1 381 802	1 333 396
Production vendue (services)	198 217	230	198 447	109 993
Chiffre d'affaires net	1 201 365	447 496	1 648 861	1 491 321
Production stockée			153 954	-35 190
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 601	2 463
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			18 223	67 372
Autres produits			7 268	73
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			2 806	2 830
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			291 131	204 326
Variations de stock			4 047	-20 340
Autres achats et charges externes (a)			586 557	538 857
Impôts, taxes et versements assimilés			39 088	46 794
Salaires et traitements			600 862	639 008
Charges sociales			166 204	158 923
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			83 892	82 417
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			3 143	
Quotient de résultat sur opérations autres qu'exceptionnelles				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			149	251
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 977	5 463
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				

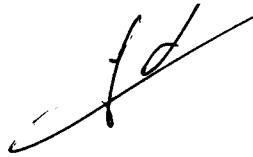
Compte de résultat (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2	10
Sur opérations en capital	19 667	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 503	290
Sur opérations en capital	898	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier	14 409	9 766
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

SA BOUSQUET ET ASSOCIES



Annexe

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a 'd' and a long horizontal stroke.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A & G LENNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 1 241 977 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 63 617 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/03/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.





Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels: 3 ans

* Terrains et aménagements : 10 à 20 ans

* Constructions : 20 ans

* Agencements des constructions : 5 à 10 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 3 à 5 ans

* Matériel informatique : 3 à 5 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

La gestion des stocks est réalisée sur un système ERP intégré.

Les stocks de produits finis et produits en cours sont évalués sur la base du prix de revient de production.

Le stock de matières premières est valorisé en fonction du cours de la base métal à la date de clôture déduction faite du coût de la transformation et de la perte sur chauffe.

Le stock de "tournures" est évalué au prix de reprise par les fournisseurs à la date de clôture.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88–90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 29 398 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	79 273			79 273
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 191	629		10 820
Immobilisations incorporelles	89 464	629		90 093
– Terrains	44 411			44 411
– Constructions sur sol propre	124 433			124 433
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	94 336	41 327		135 663
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	842 693	33 943		876 636
– Installations générales, agencements aménagements divers		25 181		25 181
– Matériel de transport	107 472	44 865	54 988	97 349
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 443	4 671		43 114
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours		3 866		3 867
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 022 955	82 815	54 988	1 050 782
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	2 080			2 080
Immobilisations financières	2 080			2 080
Actif immobilisé	1 114 439	82 815	54 988	1 142 266



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	629	153 853		154 482
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentation de l'exercice	629	153 853		154 482
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		54 988		54 988
Scissions				
Mises hors service				
Diminution de l'exercice		54 988		54 988

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2016
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	79 273

Dans le cadre de la transposition de la directive comptable unique 2013/34/UE du 26 juin 2013, l'autorité des normes comptables (ANC) a modifié le plan comptable général par émission du règlement 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Conformément à la nouvelle réglementation en vigueur, la société a pratiqué un test de dépréciation du fonds commercial permettant de comparer la valeur actuelle de l'actif à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle provient de la valeur d'usage dont le montant résulte de l'actualisation des flux de trésorerie futurs de la société établis sur la base d'un plan d'affaires estimatif.

Notes sur le bilan

Les dépréciations afférentes au fonds commercial ne sont jamais rapportées au résultat.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2016, la valeur actuelle du fonds commercial ne nécessite aucune dépréciation.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 563	3 252		8 815
Immobilisations incorporelles	5 563	3 252		8 815
– Terrains	27 415	3 696		31 112
– Constructions sur sol propre	119 666	1 734		121 400
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	40 696	14 419		55 116
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	734 331	36 778		771 109
– Installations générales, agencements aménagements divers		545		545
– Matériel de transport	92 936	13 574	54 090	52 420
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 244	9 893		30 137
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations matérielles	955 592	54 842	54 090	956 354
Immobilisations financières	0	0	0	0
ACTIF IMMOBILISÉ	961 155	58 094	54 090	1 009 159



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 268 145 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 080		2 080
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	197 713	197 303	410
Autres	47 091	47 091	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 262	21 262	
Total	268 145	268 145	268 145
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
R.R.R. A OBTENIR/AVOIRS	6 232
Total	6 232

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 564 720,00 euros décomposé en 3 120 titres d'une valeur nominale de 181,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 795 616 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	39 580	39 580		
– à plus de 1 an à l'origine	13 883	13 883		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 556	169 556		
Dettes fiscales et sociales	106 430	106 430		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	466 166	466 166		
Produits constatés d'avance				
Total				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	16 620			
(**) Dont envers les associés	465 756			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 237 707 euros.



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT NON PARVENUES	23 571
INTERETS COURUS.A PAYER	484
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	27 729
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	8 596
CHARGES FISCALES S/CONGÉS À PAYER	591
ETAT CHARGES A PAYER	1 434
FORMATION A PAYER	6 873
LOGEMENT A PAYER	2 577
APPRENTISSAGE A PAYER	3 895
TAXE/VEHICULES DE STE A PAYER	437
CETIM A PAYER	775
CLIENTS – RRR À ACCORDER	410

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVCE	21 262		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	940 255	439 627	1 379 882
Ventes de produits intermédiaires	1 920		1 920
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	194 220		194 220
Ventes de marchandises	60 974	7 639	68 613
Produits des activités annexes	3 997	230	4 227
TOTAL	1 201 265	447 486	1 648 751

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 200 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 72 441 euros
L'entité a souscrit un contrat auprès de GENERALI pour faire face à ses engagements au titre des indemnités de fin de carrière de ses salariés. Ce contrat présente un solde de 1 383.77 € au 31/12/2016.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de reconstitution du fonds de roulement.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A & G LENNE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCO.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	89 464	KE		KF	629	
CORP.	Terrains					KG	44 410	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	124 433	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	94 336	KQ		KR	41 326
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	842 692	KT		KU	33 943
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	25 181	
		Matériel de transport *				KY	107 471	KZ		LA	44 865	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	38 443	LC		LD	4 671	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	3 866	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 251 787	LO		LP	153 853	
	FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières					1T	2 080	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	2 080	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	1 343 332	ØH		ØJ	154 482		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCO.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	90 093	
CORP.	Terrains					IP		LX		LY	44 410	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	124 433	MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH	135 663	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	876 635	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU		MM		MN	25 181	
		Matériel de transport				IV		MP	54 987	MQ	97 348	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS		MT	43 114	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	3 866	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IV		NG	54 987	NH	1 350 653	
	FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
		Autres participations					IØ		ØX		ØY	
		Autres titres immobilisés					II		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	2 080		
TOTAL IV					I3		NJ		NK	2 080		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	54 987	ØL	1 442 827	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Frais d'établissement annulés :

Titres de participation évalués par mise en équivalence : augmentation de l'écart d'équivalence

diminution de l'écart d'équivalence

Montant des titres exclus du régime des plus-values : valeur comptable

prix de vente

CHANGEMENT DE METHODE

Désignation		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		2 004		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			2 004	
	Autres immobilisations corporelles				
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				
	Matériel de transport*				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				
	Emballages récupérables et divers *				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III		2 004	2 004	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL IV				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			2 004	2 004	

Désignation de l'entreprise SAS A & G LENNENéant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	5 563	PF	3 252	PG		PH	8 815
Terrains		PI	27 415	PJ	3 696	PK		PL	31 111
Constructions	Sur sol propre	PM	119 665	PN	1 734	PO		PQ	121 400
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	40 696	PW	14 419	PX		PY	55 116
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	734 331	QA	36 777	QB		QC	771 108
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD		QE	544	QF		QG	544
	Matériel de transport	QH	92 935	QI	13 574	QJ	54 090	QK	52 419
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	20 243	QM	9 892	QN		QO	30 137
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	1 035 288	QV	80 639	QW	54 090	QX	1 061 837
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 040 490	ØP	83 891	ØQ	54 090	ØR	1 070 653

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NO+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations										SP		SR	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS A & G LENNENéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A & G LENNE

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	2 080	UV		UW	2 080				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	410					410			
	Autres créances clients	UX	197 302		197 302						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	29 398		29 398					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	11 461		11 461					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	6 231		6 231						
	Charges constatées d'avance	VS	21 261		21 261						
	TOTAUX		VT	268 145	VU	265 655	VV	2 490			
RENOIS	(1) Montant des	VD									
	- Prêts accordés en cours d'exercice	VE									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	39 579		39 579						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	13 883		13 883						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	169 556		169 556						
Personnel et comptes rattachés		8C	29 249		29 249						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	59 271		59 271						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 327		1 327						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	16 581		16 581						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	465 755		465 755						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	410		410						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	795 615	VZ	795 615						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	237 707					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	16 620	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							